

# Éducation routière : bilan 2016

Synthèse

Août 2017

**L**a direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) conduit la mise en œuvre de la politique régionale d'éducation routière. Elle est chargée d'homogénéiser les pratiques d'examen du permis de conduire sur le territoire francilien et de conduire la modernisation des centres d'examen. L'Île-de-France comporte 2 073 écoles de conduite, 88 centres d'examen du permis de conduire, dont 20 centres théoriques, 42 centres de permis B, 12 centres moto et 14 centres poids lourds.

## 1 - Les chiffres clés du permis B en 2016

Depuis juin 2016, l'État a confié la surveillance de la plus grosse partie de l'épreuve théorique à des prestataires agréés (la Poste, la Société générale de Services, le bureau Veritas et Pearson VUE). Ainsi, 158 947 examens théoriques ont été réalisés en 2016, par les services de l'État, contre 226 298 en 2015, soit une baisse de volume de 30 % par rapport à l'année précédente. Le reste a été assuré par les prestataires.

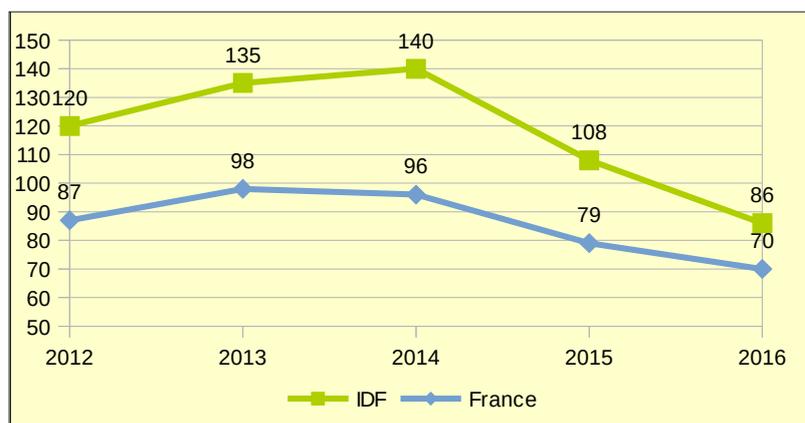
En 2016, les 219 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, répartis dans les 8 bureaux d'éducation routière d'Île-de-France, ont examiné **158 947 candidats en épreuves théoriques du permis de conduire et 323 938 candidats en épreuves pratiques** (dont 82 % en permis B, 14 % en moto et 4 % en poids lourd).



## Les délais d'attente à l'épreuve pratique de catégorie B se réduisent et se rapprochent de la moyenne nationale

Depuis la mise en œuvre de la réforme de juin 2014 « priorité jeunesse » et la concentration du service public sur l'épreuve du permis B, **les délais de présentation**, ont été réduits, sont tombés en Île-de-France de 140 à 86 jours, soit **une diminution de 54 jours**, contre 26 jours pour la France entière.

### Évolution des délais d'attente, en jours entre les deux premières présentations B



## Une hausse de plus de 10 % des examens de permis B en 2016

L'Île-de-France a réalisé seulement **18 % des épreuves pratiques B nationales**, tous rangs de présentation confondus. Le volume de ces épreuves se répartit par moitié entre Paris et petite couronne, et la grande couronne.

En 2016, **265 176 examens du permis B ont été réalisés**, soit une hausse de 10,3 % par rapport à l'année 2015 ; 152 046 nouveaux candidats ont été examinés en première présentation, contre 145 633 en 2015, soit un accroissement de 4,4 %, contre une diminution de 0,6 % pour le reste de la France.

La réforme de 2014 porte ses fruits. L'augmentation des effectifs décidée alors a permis de dégager des marges de manœuvre et d'augmenter le nombre de places offertes.

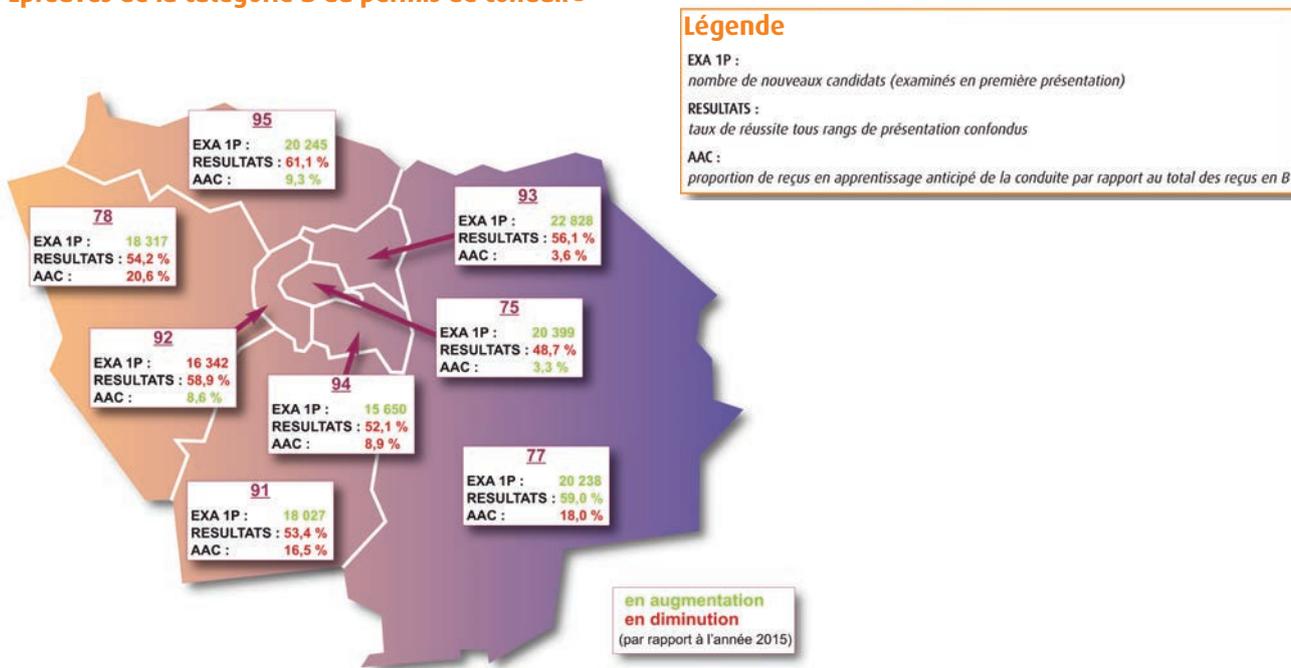
### Nombre total d'examens pratiques réalisés, par groupe de permis



## Le taux de réussite du permis B est en baisse

Les résultats cumulés de l'Île-de-France en permis B en 2016, tous rangs de présentation confondus, ont baissé de 2,5 points par rapport à l'année 2015. Ils ont baissé de 1,7 point pour le territoire national.

### Épreuves de la catégorie B du permis de conduire



## Le taux de conduite accompagnée reste très inférieur à la moyenne nationale

On observe une désaffection récurrente du public francilien pour ce mode d'apprentissage, qui touche tous les départements. 11,0 % seulement des candidats choisissent cette filière contre 23,8 % pour la France entière. La faible motorisation des ménages notamment sur Paris et la petite couronne est certainement l'un des facteurs. La faible modélisation des entreprises employant des jeunes en contrat d'apprentissage en est un autre.

En Île-de-France, les candidats ayant suivi cette filière ont pourtant obtenu un taux de réussite de 73,7 % en première présentation, contre 52,3 % pour les autres (en France, 75,4 % contre 53,5 %).

Trop peu de candidats franciliens bénéficient des bienfaits de la conduite accompagnée :

- un taux de réussite à l'épreuve du permis B supérieur de 20 points aux autres méthodes ;
- un nombre d'accidents plus faibles pour les conducteurs ayant suivi une conduite accompagnée ;
- une prime d'assurance plus faible.

La proportion de candidats bénéficiant de la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite est, en Île-de-France, deux fois moindre que dans le reste du pays.

## Des spécificités propres à l'Île-de-France qui expliquent les écarts aux moyennes nationales :

- Les conditions d'exercice de l'enseignement de la conduite sont d'une grande difficulté, notamment le territoire métropolitain, tant pour les cours de conduite eux-mêmes que dans les appétences à la conduite de nombreux candidats. Il n'est pas rare de rencontrer des élèves qui n'ont jamais eu l'occasion de circuler sur la chaussée en vélo ou en deux-roues motorisés, contrairement à la plupart des jeunes en province ;
- Le réseau routier sur lequel se déroulent les leçons de conduite est très souvent encombré, ce qui est un frein à l'efficacité des heures de cours. Il est en effet malaisé de trouver à proximité des écoles de conduite franciliennes des parcours d'enseignement dont la diversité correspond à l'ensemble des compétences dont le candidat devra faire preuve le jour de l'examen ;
- La désaffection récurrente du public parisien pour l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) ou pour tout autre type de conduite accompagnée et l'absence de centre d'examen dans Paris intra-muros.

## 2 - Les chiffres clés des épreuves motos et poids lourds en 2016

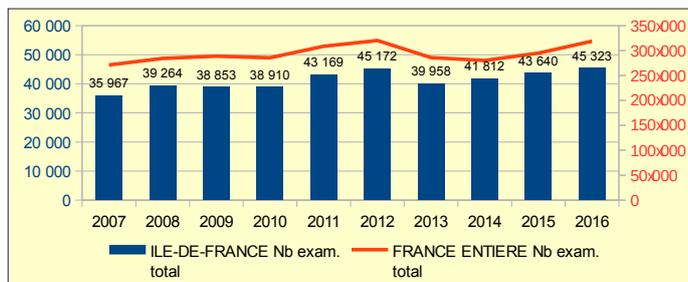
### Une hausse continue du nombre d'examens moto depuis 2013

L'Île-de-France réalise 14 % des épreuves pratiques moto nationales.

54 % de ces épreuves se déroulent au bénéfice des candidats de Paris et de petite couronne.

Après la baisse de 2013, dû au changement de modalités d'examen, leur nombre a repris un rythme élevé de croissance. En 2016, **45 323 examens moto ont été réalisés**, soit une hausse de volume de 3,9% par rapport à l'année précédente.

#### Nombre d'examens moto réalisés au cours des 10 dernières années



### Des évolutions contrastées pour les épreuves poids lourds marchandises et voyageurs

L'Île-de-France réalise 9 % des épreuves pratiques poids lourds nationales.

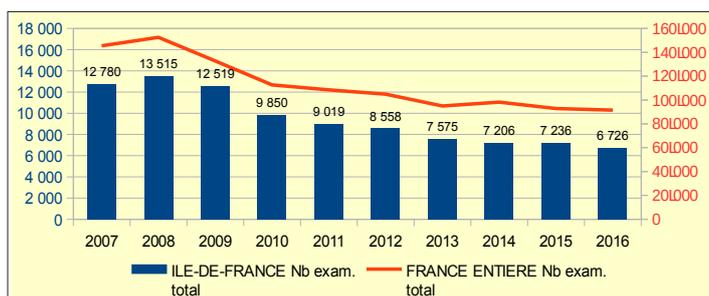
54 % de ces épreuves se déroulent au bénéfice des candidats de Paris et de petite couronne.

Au total 13 439 \* examens poids lourds ont été réalisés en 2016, soit une baisse de volume de 2 % par rapport à l'année précédente.

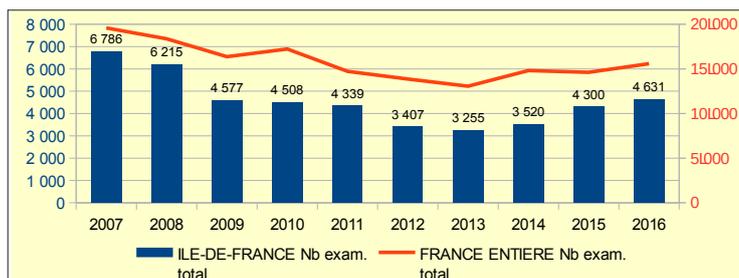
Les examens poids lourds marchandises voient leur baisse, amorcée en 2008, se confirmer. Le nombre d'examens poids lourds marchandises a été divisé par deux depuis cette date. Ceci confirme les difficultés de la profession à recruter (conditions de travail difficiles, manque de considération du métier de conducteur routier...). Les organisations professionnelles estiment qu'il manque 5 000 conducteurs en Île-de-France aujourd'hui. Le nombre d'examens poids lourds voyageurs connaît quant à lui une évolution inverse, avec une augmentation continue depuis 2013.

A contrario, le secteur du transport de voyageurs, dont les rémunérations sont plus élevées, offre une attractivité en raison du contact avec la clientèle qu'il implique et de la possibilité de choix entre services touristiques comportant des déplacements en France ou à l'étranger ou services réguliers permettant de rentrer chaque jour au domicile. Il offre également des possibilités d'évolution pour ceux qui souhaitent à terme devenir conducteurs grand tourisme.

#### Nombre d'examens PL marchandises réalisés au cours des 10 dernières années



#### Nombre d'examens PL voyageurs réalisés au cours des 10 dernières années



\* y compris les 2 082 examens de la catégorie BE (véh de catégorie B + remorque ≤ 3T500 et PTR > 4T250).